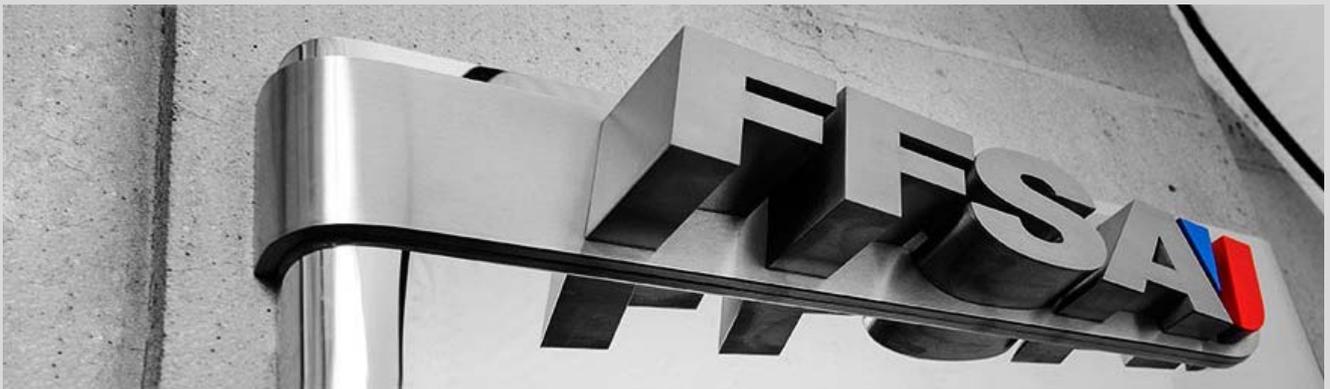


2022

MANUEL FORMATION COMMISSAIRE[®]

5-COURSE DE COTE SLALOM



COURSE DE COTE / SLALOM

VOCABULAIRE	PAGE 03
RAPPEL DE SIGNALISATION	PAGE 04
ROLE ET DEVOIR DU COMMISSAIRE EN POSE – RTS COURSE DE COTE	PAGE 05
IMPLANTATION DU POSTE	PAGE 05
USAGE DES DRAPEAUX	PAGE 06
PANNEAUX IMPLANTES SUR LE PARCOURS D'UNE COURSE DE COTE	PAGE 08
PANNEAUX ZONES SPECTATEURS	PAGE 09
PRESCRIPTIONS GENERALES	PAGE 10

DEFINITION SLALOM	PAGE 13
VOCABULAIRE	PAGE 13
PRESCRIPTIONS GENERALES	PAGE 15



COURSE DE COTE : Epreuve de vitesse se déclinant en une ou plusieurs manches, comportant des départs arrêtés individuels, séparés et disputés sur une voie en montée continue, interdite pour la circonstance à la circulation publique. La longueur y est libre sauf en course de côte régionale où la longueur est limitée à 2000 mètres. La largeur de la route de course y est libre.

La pente moyenne est de 2% au minimum. Le revêtement est de bitume

FILE DE DEPART : Zone précédant la ligne de départ où les pilotes et leurs voitures doivent se présenter avant l'heure de départ, dans l'ordre prévu et se tenir à la disposition de la direction de course

SLALOM : Epreuve de vitesse et de maniabilité chronométrée, de démarrage et de freinage sur un parcours d'une longueur de 800 mètres au minimum et de 2000 mètres au maximum, devant comporter pour réduire la vitesse, tous les 80/90 mètres, un virage ou une chicane matérialisée. Le non-respect de cette chicane par les concurrents est pénalisé. Les concurrents doivent marquer un arrêt à l'arrivée sous peine d'exclusion de la manche

PARC CONCURRENT : Zone mise à la disposition des concurrents pour garer leurs véhicules et effectuer leur assistance

PARC FERME FINAL : Le parc concurrent après l'arrivée de la dernière montée est un parc fermé. L'itinéraire par lequel depuis l'arrivée, les concurrents rejoignent le parc fermé est considéré sous régime du parc fermé

PARC PRE-COURSE : Les conducteurs et leurs voitures doivent se présenter au parc pré-course (prégrille) une heure avant leur heure de départ prévue et être à la disposition du Directeur de Course

P.K. : Point Kilométrique. Il s'agit du poste commissaire

SLALOM : Epreuve d'adresse et de maniabilité chronométrée, de démarrage et freinage sur un parcours fermé d'une longueur de 800 mètres minimum et 2000 mètres maximum devant comporter, pour réduire la vitesse, tous les 80/90 mètres une chicane (trois barres minimum ou quilles) matérialisée dont le non-respect par les concurrents sera pénalisé

SLALOM PARALLELE : Epreuve d'adresse et de maniabilité chronométrée répondant aux conditions d'organisation d'un slalom ordinaire, mais mettant simultanément en compétition deux voitures circulant sur deux pistes dont les bords les plus proches ne doivent pas être distants de moins de 10 mètres, cet intervalle étant occupé par deux rangées de bottes de paille placées à 5 mètres l'une de l'autre et à 2,50 mètres du bord de chaque piste.

SLALOM POURSUITE : Epreuve de 2000 mètres maximums organisée sur une boucle d'un développement minimum de 400 mètres sur laquelle deux concurrents prennent le départ au même moment en deux points de la piste, séparés par une longueur égale à la moitié de la boucle. Deux ou plusieurs concurrents peuvent également s'élancer successivement de la même ligne de départ mais espacés de 10 à 20 secondes. Le nombre et l'espacement sont laissés à l'appréciation du Directeur de Course.

La ligne de départ de chaque concurrent constituant après trois tours maximum sa ligne d'arrivée.

TABLEAU D'AFFICHAGE : A partir du début de l'épreuve, des tableaux d'affichage se trouveront installés par l'organisateur à des endroits stratégiques, aux emplacements prévus par le règlement particulier de l'épreuve. Tous les documents, extraits de procès-verbaux, décisions, additifs ou autres, affichés sur ce tableau, seront opposables aux concurrents, soit immédiatement, soit à l'issue des délais prévus le C.S.I.

V.H.C. : Véhicule Historique et de Collection

ZONE DE DECELERATION : Zone succédant à la ligne d'arrivée où les pilotes doivent impérativement ralentir



RAPPEL DE SIGNALISATION



DRAPEAU NATIONAL

- ✓ Présenté depuis une voiture officielle avant le départ de toute partie d'une épreuve
- ✓ Après son passage, la piste est réservée à la compétition.



DRAPEAU A DAMIERS

- ✓ Présenté depuis une voiture officielle après la fin de toute partie d'une épreuve



DRAPEAU ROUGE

Présenté **AGITE** au poste commissaire par le chef de poste (ou faisant office de.) :

- ✓ Lors de l'ouverture de piste par la D.C. pour signaler un problème au poste.
- ✓ Durant les essais ou les montées de course, pour signaler aux concurrents qu'un accident grave vient d'avoir lieu ou qu'un danger obstrue totalement la route de course
 - ⇒ Les postes commissaires étant à vue, cette procédure s'applique en cascade depuis le poste où a eu lieu l'évènement jusqu'au départ.
 - ⇒ Les pilotes doivent s'arrêter **IMMEDIATEMENT** où ils se trouvent et attendre les instructions.
- ✓ Présenté depuis la voiture de D.C. lorsque celle-ci monte sur la cote lors d'une interruption d'essais ou de course, suite à accident, panne... etc. d'un concurrent



DRAPEAU JAUNE

Présenté **AGITE** au poste commissaire,

Un drapeau :

- ✓ Réduisez votre vitesse, ne doublez pas. Soyez prêt à changer de direction. Il y a un danger sur le bord ou sur une partie de la piste
- ✓ Lors de la redescente des concurrents après une montée d'essais et/ou de course vers la ligne de départ



DOUBLE DRAPEAUX JAUNES

Présentés **AGITES** par un même commissaire au poste

Deux drapeaux :

- ✓ Réduisez votre vitesse, ne doublez pas. Soyez prêt à changer de direction ou à vous arrêter. Un danger obstrue partiellement ou totalement la piste.
- ✓ Ces drapeaux sont présentés par le même commissaire qu'au poste se trouvant immédiatement avant l'endroit dangereux



DRAPEAU BLEU

Présenté **AGITE** au poste commissaire

- ✓ Au Concurrent le moins rapide lui signifiant qu'il doit impérativement se laisser doubler



DRAPEAU CHANGEMENT ADHERENCE

Présenté **FIXE** au poste commissaire

- ✓ Pour avertir les concurrents d'une détérioration de l'adhérence sur la piste dans la zone en aval du poste
- ✓ Est présenté accompagné d'une main levée vers le ciel pour indiquer le début d'une averse
- ✓ Il n'y a pas lieu de présenter un drapeau vert dans le secteur suivant de celui où ce drapeau est présenté.



DRAPEAU VERT

Présenté **AGITE** au poste commissaire

- ✓ Lors de l'ouverture de piste par la D.C. pour signaler que tout est OK au poste.
- ✓ Présenté depuis la voiture de D.C. lors de la redescente des concurrents en fin d'essais ou de montées depuis la ligne d'arrivée vers la ligne de départ.
La voiture de D.C. agit en serre-file



DRAPEAU BLANC

Présenté **AGITE**

- ✓ Un pilote risque de rattraper un véhicule beaucoup plus lent sur la portion de piste contrôlé par ce poste et être sérieusement gêné.

ROLE & DEVOIR DU COMMISSAIRE EN POSTE - RTS COURSE DE COTE

Les commissaires occupent les postes qui leur sont désignés par le directeur de course, conformément au plan attesté par l'organisateur technique. Dès l'ouverture de la compétition, chaque commissaire faisant office de chef de poste est sous les ordres du directeur de course auquel il doit rendre compte immédiatement par tous les moyens dont il dispose (Téléphone, signaux...) de tous les incidents, accidents, qui peuvent se produire dans la section dont son poste a la surveillance.

Dès que possible, au plus tard à la fin de chaque montée, il doit remettre (ou faire parvenir) au directeur de course un rapport écrit sur les incidents/accidents constaté par lui.

- Chaque poste commissaire se voit remettre par le D.C. ou son représentant, le plan de la zone où il est affecté.
Ce plan sera conforme à l'ensemble des dispositifs liés à la sécurité mentionnés dans le dossier de sécurité
Toute modification devra être signalée au D.C. qui en avisera l'organisateur technique
- Concernant le public éventuel, visible de la zone où se situent les commissaires, il sera de leur devoir de veiller à leur bon emplacement selon les spécifications mentionnées dans le dossier de sécurité.
Dans le cas où ce public est situé en zone interdite et ne se déplacerait pas, à la suite des conseils donnés par les commissaires, ces derniers en avertiront la direction de course qui en concertation avec l'organisateur, prendra les mesures qui s'imposent.

NB : Les commissaires auront une connaissance appropriée des présentes règles techniques et de sécurité et des recommandations de la FFSA, en particulier sur l'identification des zones autorisées ou interdites au public.

Il est indispensable que vous soyez à l'heure.

⇒ Votre mission débute à l'heure de convocation pour se terminer après le passage de la voiture de « D.C. » avec le drapeau à damiers

⇒ Prévenez l'organisateur ou le responsable commissaire, le plus tôt possible, si vous vous trouvez dans l'impossibilité de venir sur l'épreuve

IMPLANTATION DU POSTE

Bien que son implantation comme stipulé ci-dessus, soit du ressort de l'organisation ou de la direction de course, il est tout de même important de connaître les règles qui régissent son implantation

* Le poste (P.K.) est placé sous la responsabilité d'un commissaire « A » - chef de poste ou d'un commissaire « B » désigné comme tel.

Dans ce cadre, les postes commissaires doivent être implantés en nombre suffisant de façon à :

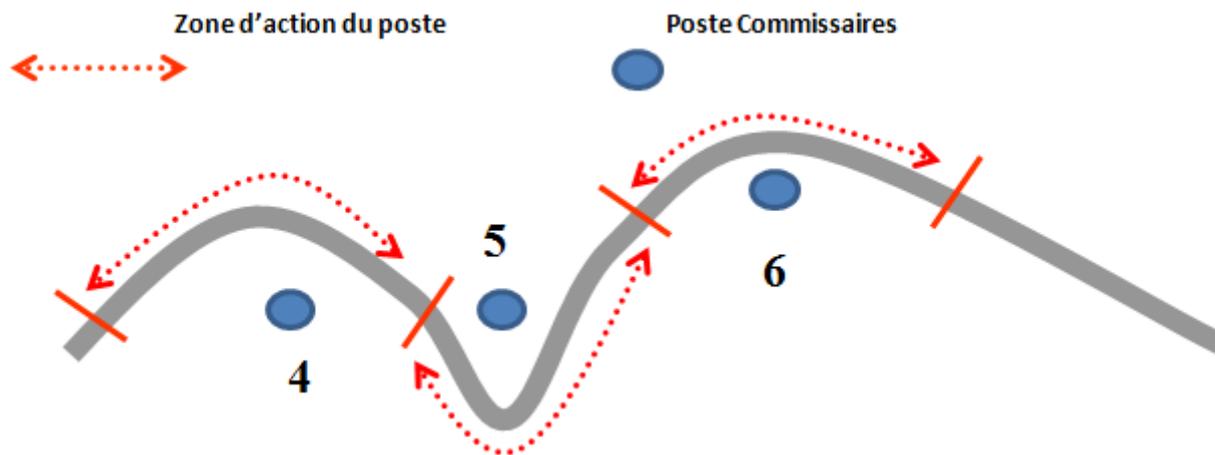
- Être situés à un emplacement correctement sécurisé
- Couvrir une visibilité sur la totalité du tronçon de piste qu'ils contrôlent
- Donner aux concurrents, aux moyens de drapeaux, toute information nécessaire pendant les essais et les montées
- Être positionnés de manière à être « à vue » d'un poste à l'autre
- Être distinctement identifiés
- Être choisis de manière que les signaux donnés soient parfaitement visibles des concurrents

NB : Certains postes pourront être remplacés par de puissants feux à éclats de couleurs **ROUGE** et **JAUNE**, pour les zones les plus risquées (1^{er} virage au bout de la ligne droite de départ). Ces feux seront alors commandés par un commissaire situé à proximité de la zone



En plus des moyens de transmission évoqués ci-dessus, le P.K. est doté de :

- 2 drapeaux **JAUNES**
- 1 drapeau Changement d'adhérence
- 1 drapeau **BLEU**
- 1 drapeau **VERT**
- 1 drapeau **BLANC**
- 1 drapeau **ROUGE**
- 1 balai à poils durs
- 2 extincteurs portatifs (Eau et/ou poudre, voire CO²)
- 1 récipient de 15 litres contenant du produit absorbant (Carbonate de calcium)
- Au moins 1 sac poubelle



- Une fois votre équipement enfilé
- Respectez l'emplacement déterminé par l'organisation (Instruction Commissaires, panneau, marquages au sol...)
- Respectez le positionnement (estimé le plus sécuritaire) de votre véhicule, défini par l'organisateur, dans les R.T.S.
- Déterminez les limites de la zone d'action de votre poste en relation avec les chefs de poste des postes amont & aval
- Etudiez les trajectoires de course (**IMPORTANT**)
Vous en déduirez ainsi l'emplacement efficace de la signalisation.
- L'équipier préposé à la signalisation est installé en sécurité dans un endroit **VISIBLE DU PILOTE**, avant la zone de freinage.
Dans le cas contraire, le pilote n'aura plus aucune possibilité de réagir

⇒ Les essais permettent de régler et/ou de peaufiner, si nécessaire l'implantation

-En déduire les zones potentielles de sortie de route

-Etudier les possibilités d'évacuation rapides et de mise en sécurité des véhicules accidentés et/ou en pannes

⇒ Vérifiez l'état de la piste et de ses abords, sans hésiter à donner un coup de balai régulier, si besoin

⇒ Prenez contact avec les « Moyens Complémentaires », s'il y en a au poste. (Pompiers, secouristes, dépanneuse ...etc.)

Définissez avec eux, l'emplacement le plus judicieux pour garer leurs véhicules

⇒ Etudiez le (bon) fonctionnement des extincteurs, ainsi que du matériel mis à votre disposition

USAGE DES DRAPEAUX

CONTROLE DES POSTES	La D.C. monte sans présenter de drapeau	Les commissaires ne présentent aucun drapeau, mais se préparent
OUVERTURE DE LA PISTE	La D.C. redescend en présentant le drapeau national 	Les P.K. commissaires présentent le drapeau VERT - Si tout est OK OU Le drapeau ROUGE si poste - NON OK  

1. EN CAS DE PROBLEME(S)

DURANT LES ESSAIS NON CHRONOMETRES	<p>⇒ Si présentation du drapeau JAUNE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La voiture est ralentie pour quelques motifs que ce soit, elle devra rejoindre l'arrivée du parcours ▪ La voiture a été arrêtée, elle devra rejoindre l'arrivée à vitesse réduite <p>⇒ Dans les deux cas, aucun nouveau départ ne lui sera donné</p>	
DURANT LES ESSAIS CHRONO ET MONTEES DE COURSE	<p>⇒ Si présentation du drapeau JAUNE :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La voiture a dû ralentir et/ou s'arrêter par respect de la signalisation Celle-ci devra rejoindre l'arrivée sur ordre de la D.C. ▪ Après audition des commissaires, le D.C. pourra lui autoriser un nouveau départ 	

OBSTRUCTION TOTALE	<ul style="list-style-type: none"> ● Présentation du « double drapeaux » JAUNE <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avant l'endroit dangereux si obstruction partielle ou totale de la piste 	<p>Sur une Course de Côte</p> <p>Dans les faits, le drapeau ROUGE ne devrait Jamais être présenté, sauf cas extrême :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Si la piste est TOTALEMENT obstruée ▪ Que la voiture se trouve en trajectoire et /ou en feu. ▪ Qu'elle présente une menace pour la sécurité des autres concurrents ▪ Que le pilote est blessé et nécessite l'intervention des secours 
OBSTRUCTION TOTALE OU ACCIDENT GRAVE	<ul style="list-style-type: none"> ● Présentation du drapeau ROUGE : ▪ Lors la présentation de ce drapeau, les postes étant à vue doivent présenter Cette procédure s'applique depuis le poste où se situe l'accident jusqu'à la ligne de départ 	
DEPASSEMENT D'UN CONCURRENT	<ul style="list-style-type: none"> ● Présentation du drapeau BLEU : Signifie au concurrent le moins rapide qu'il doit se laisser doubler 	
CHANGEMENT ADHERENCE	<ul style="list-style-type: none"> ● Présentation du drapeau « Chgt Adhérence » pour une surface glissante quel qu'en soit la cause ▪ Tenir informé la D.C. 	

● **Particularité de la présentation du drapeau rouge pour les courses de côte**

Par suite d'une obstruction du parcours ou à un accident nécessitant la mise en œuvre des secours, la course sera arrêtée sur la présentation d'un drapeau rouge aux concurrents suivants, par les Commissaires du poste concerné.

Les postes situés en aval devront également présenter le drapeau **ROUGE** et ce jusqu'à la ligne de départ.

Les concurrents devront alors s'arrêter à l'endroit où ils reçoivent le drapeau et attendre les instructions des officiels.

Le concurrent ayant fait l'objet de la présentation du drapeau **ROUGE** ne pourra prétendre à refaire sa montée.

Seuls les concurrents bloqués en aval seront autorisés à reprendre un départ

2.INTERVENTION DE LA DIRECTION DE COURSE

MONTE EN PRESENTANT UN DRAPEAU	<ul style="list-style-type: none"> ● Si obstruction TOTALE de la piste, ou accident grave ▪ Le drapeau ROUGE doit être présenté depuis le poste où se situe l'accident jusqu'à la ligne de départ 	
REDESCEND EN PRESENTANT UN DRAPEAU	<ul style="list-style-type: none"> ● Les postes ne présentent aucun drapeau, - Sauf si problème dans un P.K., dans ce cas présentation du drapeau ROUGE 	

3. FIN D'UNE MONTEE - DESCENTE DES CONCURRENTS VERS LIGNE DE DEPART

FIN D'UNE MONTEE	<p>La D.C. monte chercher les concurrents en présentant le drapeau ROUGE</p> 	<p>Les postes commissaires ne présentent aucun drapeau</p> <p>- En profitent pour vérifier l'état de la piste dans la zone d'action du poste</p>
REDESCENTE DES CONCURRENTS APRES UNE MONTEE D'ESSAI OU DE COURSE	<p>La D.C. redescend après le dernier concurrent en Présentant le drapeau VERT</p> <p>La D.C. ferme la marche</p> 	<p>Les P.K. présentent le drapeau JAUNE</p> 

4. FIN DE L'ÉPREUVE

4.1. LE PARC FERME EST SITUÉ EN BAS DE LA COTE

FIN DE L'ÉPREUVE	PARC FERME SITUÉ EN BAS DE LA COTE	La D.C. monte une dernière fois chercher, les concurrents en présentant le drapeau	 	Les P.K. commissaires ne présentent aucun drapeau
		La D.C. redescend derrière le dernier concurrent. ⇒ Le drapeau à damiers Indique la fin de toute partie de l'épreuve La D.C. ferme la marche		En aucun cas, les commissaires ne quittent leur poste avant le passage de la voiture à damiers ET seulement sur ordre de la D.C. Les P.K. commissaires peuvent présenter TOUS les drapeaux AGITES lors du passage des concurrents

4.2. LE PARC FERME EST SITUÉ EN HAUT DE LA COTE

FIN DE L'ÉPREUVE	PARC FERME SITUÉ EN HAUT DE LA COTE	La D.C. monte une dernière fois, en présentant le drapeau	 	Les P.K. commissaires ne présentent aucun drapeau
		Après le temps réglementaire de Parc Fermé, le D.C. redescend derrière le dernier concurrent ⇒ Ce drapeau indique la fin de toute partie de l'épreuve		En aucun cas, les commissaires ne quittent leur poste avant le passage de la voiture à damiers ET seulement sur ordre de la D.C. Les P.K. commissaires peuvent présenter TOUS les drapeaux AGITES lors du passage des concurrents

PANNEAUX IMPLANTÉS SUR LE PARCOURS D'UNE COURSE DE COTE

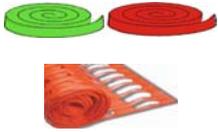
⇒ Les éléments de signalétiques, à l'égard des concurrents, des officiels et du public sont désormais une obligation depuis 2015

Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter les R.T.S. Rallye (www.ffsa.org, réglementation et sécurité, sites et infrastructures)

Panneau : « Poste Commissaire » indique chaque point kilométrique depuis le départ	Panneau de Signalisation 20cm x 30 cm	
Panneau : « Positionnement véhicule Commissaire »	Panneau de Signalisation 20cm x 30 cm	
Panneau : « Pré-Signalisation » Radio indique qu'un poste intermédiaire est pourvue d'un moyen radio en liaison avec le PC Course	Panneau de Signalisation Environ 50cm	
Panneau : « Radio » est placé à l'endroit où le poste intermédiaire est détenteur d'un moyen radio	Panneau de Signalisation : Environ 50 cm	
Panneau : « Changement de Direction » mis en place de part et d'autre de la chaussée, informant en amont, les concurrents d'un changement de direction	Panneau de signalisation : 20 cm x 20 cm	
Panneau : « Itinéraire Evacuation Sanitaire » est positionné sur les routes conduisant hors du parcours et définies par l'organisateur comme étant un axe prioritaire aux secours	Panneau de signalisation : 60 cm x 40 cm	
Panneau de décélération avant l'entrée dans le parc concurrents d'arrivée. Ils sont placés à 50 m (3 traits), 100 (2 traits), 50 m (1 trait) du point stop. Le panneau 150 m est doublé d'un feu clignotant orange	Panneau de signalisation : 80 cm x 15 cm	

* Le balisage, tout comme les éléments de signalétique sera conforme à la charte de sécurité « rallye » (Annexe 1 des R.T.S. Rallye)

PANNEAUX ZONES SPECTATEURS

<p>Panneau : Information Course Automobile</p>	<p>Panneau de signalisation : 20 cm x 30 cm</p>	
<p>Panneau double : Zones Interdite ou Autorisée au Public</p>	<p>Panneau de signalisation : 20cm x 30 cm</p>	
<p>Panneau : « Zone interdite au public » est disposé en accès ou en limite d'une zone interdite Pour accentuer l'information sur les risques de passer au-delà</p>	<p>Panneau de signalisation : 60cm x 40 cm</p>	
<p>Panneau : Circulation interdite aux piétons</p>	<p>Panneau de signalisation : 60cm x 60 cm</p>	
<p>Rubalise ou grillage type chantier délimitant les zones Interdites ou Autorisées au Public</p>		
<p>Panneau : « Accès public » informe que le public de la direction à emprunter pour se rendre en toute sécurité dans une zone autorisée</p>	<p>Panneau de signalisation : 80 cm x 25 cm</p>	

★ Retrouvez l'ensemble des « Règles Techniques et de Sécurité » sur le site : www.ffsa.org,



PRESCRIPTIONS GENERALES

1. ECHAUFFEMENT DES PNEUMATIQUES

Il est interdit aux pilotes de chauffer mécaniquement leurs pneus, avant le départ, par déplacement de leur voiture, sauf si le règlement particulier précise un emplacement réservé à cet usage.

L'utilisation de couvertures chauffantes ou de tout système analogue est interdite en dehors des parcs concurrents officiels

2. PRE-GRILLE / PRESENTATION AU DEPART

Les conducteurs et leurs voitures devront se présenter au parc pré-course (prégrille) une heure avant leur heure de départ prévue et être à la disposition du directeur de course. Les conducteurs assumeront les conséquences de leur éventuelle ignorance de toutes dispositions ou changement d'horaires établis et annoncés qui pourraient être prévus durant l'heure précédant le départ de la course.

3. FILE DE DEPART

Un panneau d'information sur lequel figure le plan du parcours permettant d'indiquer en temps réel toute(s) modification(s) survenue(s) sur ledit parcours est présenté aux pilotes au niveau de la file de départ



- Les voitures doivent être à la disposition de la direction de course et devront se ranger en file de départ au **MINIMUM 10 mn** avant l'heure de départ prévue.
- Les commissaires affectés à la file de départ feront ranger les concurrents dans l'ordre des numéros prévu par la direction de course
- Surveillez que les concurrents ne profitent pas de ces déplacements pour chauffer leurs pneumatiques. C'est interdit par le règlement
- Informez-la « D.C. » de tout retard et incident sans oublier de rédiger les rapports circonstanciés

L'organisateur doit permettre aux pilotes inscrits dans une épreuve de pouvoir circuler sur l'ensemble du site, excepté en :

- ⇒ Zone prégrille,
- ⇒ Zone de départ,
- ⇒ Zones de stationnement des services de surveillance, chronométrage, secours et d'intervention,
- ⇒ Sur le circuit proprement dit.

Les mécaniciens dûment identifiés seront autorisés à accompagner leur pilote en prégrille, mais pas dans la zone des départs et ce uniquement pendant la phase précédant le départ de leur pilote. Ils devront ensuite rejoindre les enceintes réservées aux spectateurs

4. PROCEDURE DE DEPART

- L'organisateur devra préciser dans son règlement particulier quel type de procédure de départ, il utilisera :

- ⇒ Classique : Le pilote a devant lui les 5 doigts de la main du chronométreur
- ⇒ Au moyen de feux tricolores surmontés d'un gyrophare

NB : La procédure de départ aux feux tricolores est obligatoire pour toutes les épreuves des championnats de France et coupes de France de la montagne coefficient

Gyrophare en fonction :
▪ Arrêt temporaire de la course et par conséquent « STOP MOTEUR »
Feu ROUGE allumé :
▪ Attente départ
Feu ORANGE :
▪ Départ dans 5 Secondes
Feu VERT :
▪ Autorisation de départ durant 10 secondes
▪ Au-delà, départ refusé



5. VOITURES OUVREUSES

Il pourra être admis le passage de voitures ouvrees officielles :

- 1 Voiture 000
- 1 Voiture 00
- 1 Voiture 0

...Avant le départ des montées d'essais et de course.

Les horaires de départ de ces voitures sont communiqués par le directeur de course.

Les pilotes de ces voitures doivent être en possession d'une licence en cours de validité.

Les voitures **000**, **00** et **0** devront être en configuration course.

Les voitures et les pilotes devront être équipés suivant les règles définies au tableau « équipements de sécurité courses de côte ». Les **0, 00** et **000** présentes sur une course de côte seront obligatoirement d'un groupe et d'une classe autorisés dans ladite course de côte.

6. CONCERNANT LES PILOTES

Vous devrez veiller que le pilote soit **SEUL** à bord de sa voiture :

☀	Lors des déplacements pour se rendre au départ ou aux parcs
☀	Durant les montées d'essais
☀	Pendant les montées de course
☀	Lors des redescentes des voitures de l'arrivée vers le départ

Vous devrez être particulièrement vigilant en ce qui concerne :

☀ Voitures Fermées	Pilote OBLIGATOIREMENT sanglé - Port du casque recommandé
☀ Voitures Ouvertes	Pilote OBLIGATOIREMENT sanglé - Port du casque obligatoire



7. ZONE DE DECELERATION

- Si aucun feu flash n'a été installé sur le panneau de décélération, il vous appartiendra de signaler au concurrent au moyen d'un drapeau **JAUNE** Agité, une fois la ligne d'arrivée franchie, qu'il a terminé le parcours chronométré et qu'il doit **A TOUT PRIX** ralentir avant de pénétrer dans le parc concurrent
- Vous devrez surveiller qu'aucun concurrent ne s'arrête avant son entrée dans le parc concurrent
- Informez la direction de course de tout incident pouvant survenir dans cette zone

8. PARC ARRIVEE

Seul le parc « concurrents » après l'arrivée, est obligatoirement un parc fermé. Les autres parcs avant et pendant la course seront ou non sous le régime du parc fermé, au gré de l'organisateur qui aura également la possibilité de prévoir un parc pré-départ.

Lorsque l'organisateur a prévu un ou plusieurs parcs « concurrents », ces derniers doivent respecter ces parcs sous peine de sanction.

9. PARC FERME

Le parc « concurrent » après la dernière montée, est un parc fermé.

L'itinéraire par lequel, depuis l'arrivée, les concurrents rejoignent le parc fermé se place sous le régime du parc fermé



LE SUJET VOUS INTERESSE ET VOUS SOUHAITEZ EN CONNAITRE PLUS...

NOUS VOUS INVITONS A LIRE :

- ✓ LE REGLEMENT STANDARD « COURSES DE COTE »,
- ✓ LES REGLES TECHNIQUES DE SECURITE « MONTEES & COURSES DE COTE

TELECHARGEABLE DEPUIS LE SITE :

www.ffsa.org

DEFINITION SLALOM

- Epreuve d'adresse et de maniabilité chronométrée ou non, de démarrage et freinage sur un parcours d'une longueur de 800 mètres minimum et 2000 mètres maximum devant comporter, pour réduire la vitesse, plusieurs portes ou chicanes (trois barres minimum ou quilles) matérialisées, dont le non-respect par les concurrents sera pénalisé (voir plans ci-dessous). Ce type de slalom pourra se dérouler sur parking, route ou circuit.
L'entrée dans une chicane ou une porte pourra se faire, soit par la droite, soit par la gauche, selon la configuration des abords du parcours

VOCABULAIRE

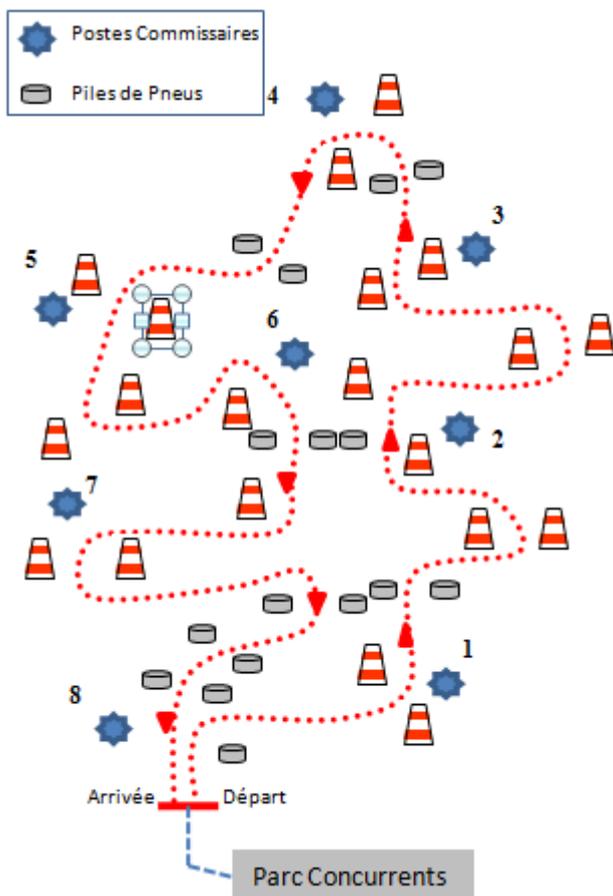
PORTES : Les portes sont constituées d'une quille extérieure et d'une quille intérieure

QUILLES PENALISANTES : Le renversement ou le déplacement d'une quille doit pénaliser le concurrent à l'issue du parcours

QUILLES DE SECURITE : Après la ligne d'arrivée, à une distance comprise entre 20 m et 30 m, une quille sera placée dans l'axe de la piste, entre deux quilles formant une porte. Tout concurrent doit s'arrêter avant cette quille. Tout concurrent touchant

CHICANES : Une chicane est constituée de 3 barres ou plus (constituée de bottes de paille, pneus, séparateurs, Etc...) obligatoirement délimitées par 3 quilles minimum (Une dite d'entrée, une de ralentissement central et une de sortie). Des quilles pénalisantes doivent être positionnées à l'extérieur de chaque barre si la largeur de la route ou de la piste permet une largeur de porte supérieure à 6 m

TYPE POURSUITE : Sur laquelle deux concurrents prennent le départ au même moment en deux points de la piste, séparés par une longueur égale à la moitié du parcours. Deux ou plusieurs concurrents peuvent également s'élancer successivement de la même ligne de départ. Le nombre et l'espacement sont laissés à l'appréciation du Directeur de Course.



1.ROLE DU COMMISSAIRE

- Sur ce type d'épreuve, il doit assurer la sécurité de concurrents ne maîtrisant pas toujours parfaitement toutes les règles régissant notre sport (Cas des licences Loisirs ou initiation)
- Vous êtes amené à assurer la sécurité de plusieurs concurrents en même temps (Slalom poursuite ou parallèle)
- Les éléments (Pneus, cônes...) servant à matérialiser le parcours peuvent se transformer en projectiles lorsqu'ils sont heurtés par une voiture

2.AVANT L'EPREUVE / BRIEFING

- Respectez les emplacements déterminés par l'organisation (Instruction Commissaires, marquages au sol...)
- Vérifiez que les éléments constituant les chicanes (Pneus, bottes de pailles, cônes...etc.) Déterminant le parcours, ont été repérés au sol par des traits de peinture pour une remise en place au même endroit
- Visualisez le parcours que doivent effectuer les pilotes principalement à la hauteur de votre poste (Contrôle des erreurs)

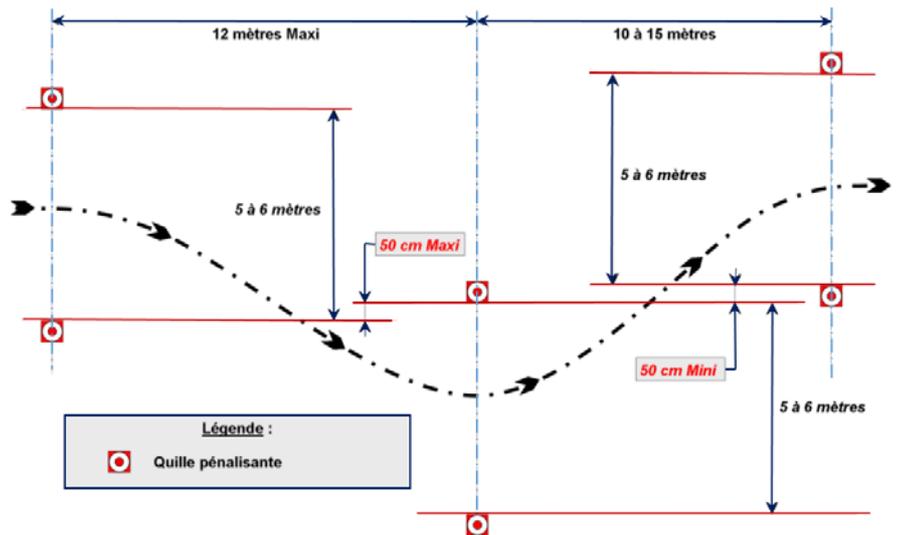
- Déterminez les limites de la zone d'action du poste en relation avec les autres postes
- Etudiez la trajectoire de course (Mettez à profit les essais)
 - ⇒ En déduire l'emplacement le plus efficace pour la signalisation. En effet le signal doit être perçu par le pilote **AVANT** la zone de freinage, après il est trop tard !!
 - ⇒ En déduire les zones probables d'intervention
- Déterminez la zone la plus pratique d'évacuation des véhicules (Panne...)
- Vérifiez le bon fonctionnement du matériel mis à disposition
- Organisez les postes et définissez l'action de chacun
- Testez les moyens de liaison (Téléphones, radio) et rendez compte à la D.C. aussitôt que le poste est opérationnel



3. LES CHICANES

3.1. SUR PARKING

- Des chicanes, matérialisées par 3 portes, devront être mises en place de telle sorte que la distance entre la dernière porte d'une chicane et la première porte de la chicane suivante n'excède pas 30 m. Quel que soit le nombre de portes, le positionnement des quilles intérieures devra respecter le décalage mentionné dans le schéma.
- Toutefois, selon la longueur du parcours, il pourra être autorisé de 1 à 4 portions (1 portion par 500 m de parcours) comportant une distance maximum de 80 m entre deux chicanes selon les conditions suivantes :

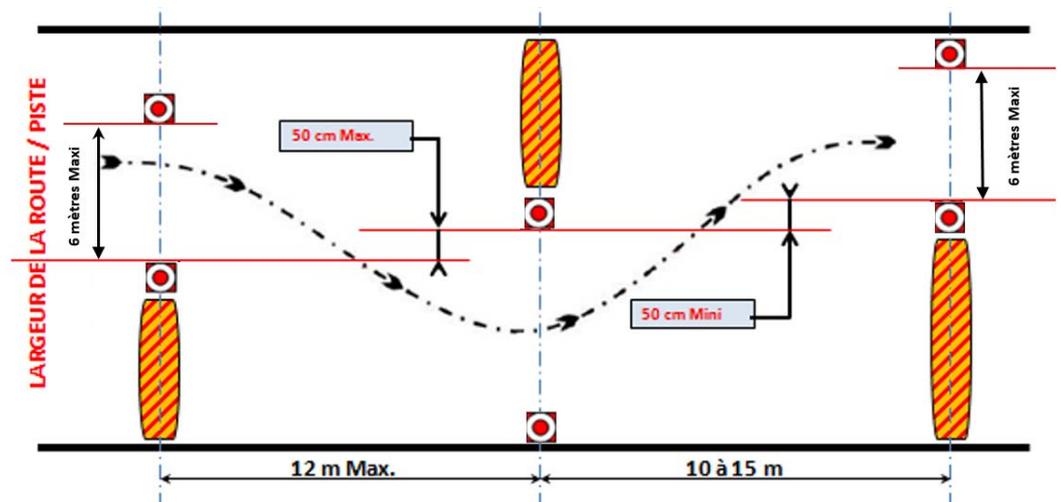


- ⇒ Dégagements importants et pas de public dans la zone concernée.
- ⇒ Cette distance ne sera possible qu'une fois par tranche de 500 m sur le parcours, conformément au tableau ci-dessous :

Longueur du parcours	Nombre de portion où deux chicanes sont distantes au maximum de 80 m
De 0 à 500 m	1
De 501 à 1000 m	2
De 1001 à 1500 m	3
1501 à 2000 m	4

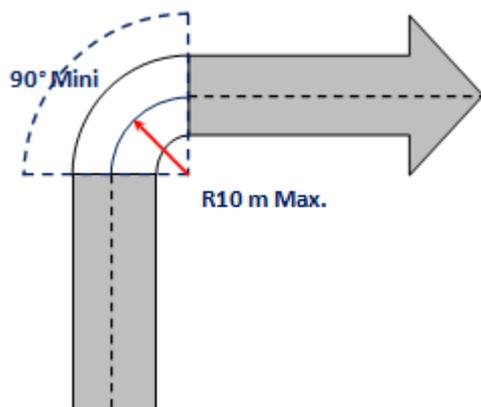
3.2. SUR ROUTE

Des chicanes devront être mises en place de telle sorte que la distance entre la dernière porte d'une chicane et la première porte de la chicane suivante n'excède pas 90 m. Les virages naturels du parcours, quelques soient leur angle et leur rayon, ne sont pas considérés comme des chicanes et ou portes



3.4.SUR LES CIRCUITS HOMOLOGUES, AUTO ou KARTING :

- Sur les circuits homologués pour la pratique de l'automobile, des chicanes devront être mises en place de telle sorte que la distance entre la dernière porte d'une chicane et la première porte de la chicane suivante n'excède pas 150 m. Les virages naturels du parcours, quelques soient leur angle et leur rayon, ne sont pas considérés comme des chicanes et ou portes. Tout virage ayant un rayon et/ou un changement de direction différent pourra être redessiné et délimité à l'aide de dispositifs tels que cônes, ballots de paille... afin de reproduire les caractéristiques exigées et être ainsi considéré comme chicane.



3.5.SUR LES CIRCUITS HOMOLOGUES POUR D'AUTRES VEHICULES QUE

L'AUTOMOBILE, des chicanes devront être mises en place conformément au schéma ci-dessus, des slaloms sur route et /ou circuit » de telle sorte que la distance entre la dernière porte d'une chicane et la première porte de la chicane suivante n'excède pas 90m. Un virage pourra être considéré comme une chicane dès lors que celui-ci aura un rayon médian de 10 m maximum avec un changement de direction d'au moins 90°. En ce cas, la distance entre la dernière porte de la chicane en amont du virage et la première porte de la chicane qui sera placée après le **virage ne pourra excéder 150m**.

PRESCRIPTIONS GENERALES

1. ESSAIS LIBRES

L'organisateur peut prévoir des essais non chronométrés, mais ces essais ne sont pas obligatoires pour les concurrents. Cependant, l'organisateur doit réserver un temps suffisant pour effectuer des reconnaissances pédestres (vélo non autorisé)
Le concurrent doit, pour les essais, utiliser la voiture avec laquelle il participera à la course

2. PRESENTATION AU DEPART

Les pilotes et leurs voitures doivent se présenter en zone de pré-départ **10 mn** avant leur heure de départ prévue dans l'ordre inverse des numéros et être à la disposition du directeur de course.

3.DURANT L'EPREUVE

- La signalisation des incidents s'effectue à l'aide des drapeaux
- Remettez le plus rapidement possible, avec prudence, les moyens délimitant le parcours si cela s'avère indispensables
- Constatez les erreurs de parcours ou fautes (Cônes renversés), les signaler à la direction de course
- Tout concurrent gêné par un autre concurrent sera autorisé à reprendre le départ.
- Tout pilote dans l'obligation d'immobiliser sa voiture sur un point quelconque du parcours devra aussitôt la ranger de façon qu'elle ne puisse constituer une gêne pour les autres pilotes. Les commissaires en poste pourront participer à cette opération uniquement sous la protection des drapeaux, mais leur intervention, sous peine de disqualification, ne pourra avoir pour effet la remise en marche du moteur.



4.APRES L'ARRIVEE

Lors du retour de la zone de stationnement et/ou du parc fermé vers le parc « concurrents », tous les pilotes sont dans l'obligation de porter leur ceinture de sécurité. Le port du casque est obligatoire pour tous les pilotes jusqu'à la quille « stop » et les pilotes devront retirer leur casque à cet endroit. De plus, il est strictement interdit de prendre qui que ce soit à bord pour le trajet de retour.

5. PARC CONCURRENTS

Seul le parc concurrent après l'arrivée, est obligatoirement un parc fermé.

Lorsque l'organisateur aura prévu un ou plusieurs parcs "concurrents", ces derniers devront respecter ces parcs sous peine de sanction.

Pour information : Dans chaque parc concurrent, il est demandé aux concurrents :

- De tenir à proximité immédiate de l'emplacement de chaque voiture de course un extincteur pour foyers A, B et C d'une capacité minimale de 5 kg, ayant fait l'objet d'un contrôle depuis moins de 2 ans,
- De disposer sous chaque voiture de course une bâche étanche (3 m x 5 m minimum) et résistante aux hydrocarbures.
- De prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent le parc d'assistance.

6. PARC FERME FINAL

Le parc concurrent après l'arrivée de la dernière manche, est un parc fermé. Les voitures doivent rester à la disposition de la direction de course jusqu'au plus tôt à la publication définitive des résultats ou jusqu'à la fin des contrôles techniques en cours.



LE SUJET VOUS INTERESSE ET VOUS SOUHAITEZ EN CONNAITRE PLUS...

NOUS VOUS INVITONS A LIRE :

- ✓ LE REGLEMENT STANDARD « SLALOM »,
- ✓ LES REGLES TECHNIQUES DE SECURITE « SLALOM »

TELECHARGEABLE DEPUIS LE SITE :

www.ffsa.org